

**PRODUCTION ET DIFFUSION DES MUSIQUES TRADITIONNELLES ET
DU MONDE : DES COOPERATIONS A REINVENTER**
RENCONTRE PROFESSIONNELLE NATIONALE FAMDT – ZONE FRANCHE
Vendredi 11 avril 2014 de 14h à 18h à La Cité, Nantes

*Dans le cadre du festival Eurofonik, avec le partenariat du Nouveau Pavillon
et de la Cité, Centre des Congrès de Nantes*

Accueil par Paul Billaudeau, directeur de la Cité et du festival Eurofonik, Sylvain Girault, directeur du Nouveau Pavillon et directeur artistique du festival Eurofonik, Ouverture des travaux par Bernard Guinard, directeur de la FAMDT, Fabienne Bidou, directrice de Zone Franche, Françoise Dastrevigne, directrice du Chantier.

Le festival Eurofonik est un exemple de coopération réussie puisque le Nouveau Pavillon ou la Cité n'aurait pas pu prendre l'initiative de ce festival séparément. Eurofonik permet une rencontre artistique mais aussi ce temps de réflexion qui regroupe différents réseaux nationaux et un bon nombre d'acteurs des musiques traditionnelles et du monde. [Zone Franche](#) et la [FAMDT](#) ont des histoires et des projets différents mais voisinent sur plusieurs sujets, d'où la nécessité d'avancer ensemble. Lors du festival [NoBorder](#) il y a deux ans, une rencontre professionnelle avait été organisée par [Bretagne\(s\) World Sounds](#) et [Spectacle Vivant en Bretagne](#), en partenariat avec les deux réseaux cités plus haut : la dynamique était lancée et il est nécessaire de la poursuivre dans un contexte tendu, alors que les équipes artistiques rencontrent de plus en plus de difficultés pour trouver des conditions décentes de production et de diffusion. Il existe très peu de lieux dédiés à la création et à la diffusion des musiques traditionnelles et du monde. Ceux qui existent sont fortement sollicités alors que leurs conditions d'existence sont souvent précaires et leurs moyens limités.

ATELIER 1 : LES LIEUX DE CREATION-DIFFUSION, REPERAGE, COPRODUCTION, CIRCULATION DES PROJETS

Animé par Françoise Dastrevigne, Le Chantier

Rapporté par Catherine Bihan-Loison, Bretagne(s) World Sounds & Daktari Music

14 personnes présentes

La question préalable est de faire un point sur la situation existante. Combien de lieux dédiés peut-on identifier sur le territoire national? Quels sont les liens avec les lieux généralistes ? Quels sont leurs budgets artistiques disponibles (consacrés à la création) ?

[Le Chantier](#) (Correns, village bio de 800 habitants dans une zone rurale) a un budget de 450000 euros dont 50% de budget artistique : il accueille 5 résidences par an et organise un festival « [Les Joutes musicales](#) » à la Pentecôte avec une vingtaine de concerts. Des actions de médiation ont lieu tout au long de l'année, vers les amateurs et les scolaires. Le Chantier a été inspecté par le Ministère et le rapport était très positif mais les moyens attribués à la structure restent insuffisants. La question d'une labellisation qui permettrait un soutien renforcé et pérenne de l'Etat constitue un enjeu important. La période n'étant pas favorable à la création d'un nouveau label, il faut envisager d'intégrer un label déjà existant : [SMAC \(Scène de Musiques Actuelles\)](#), ou [CNCM \(Centre de Création Musicale\)](#). Le label permettrait de renforcer la crédibilité de la structure auprès des collectivités territoriales et garantit une certaine pérennité des financements.

Les CNCM sont dédiés à la musique contemporaine mais connaissent une mutation et pourraient être redéfinis.

[Le Nouveau Pavillon](#) (Bouguenais) est sous convention avec la DRAC sous l'étiquette "autre lieu" car il reste assez atypique et ne rentre pas, pour l'instant dans les critères justifiant d'un label. Quatre députés et sénateurs sont intervenus auprès de la Ministre de la Culture et de la Communication mais cette démarche n'a pas abouti. Le Nouveau Pavillon reçoit une aide de 22 000€ par an depuis 10 ans et est sous convention annuelle avec la DRAC Pays de Loire. Son budget global est de 450 000€ intégrant le [festival Eurofonik](#).

Le plus gros financeur du Nouveau Pavillon est la ville de Bouguenais, à hauteur de 50 000€ et la Cité des congrès pour 70 000€.

[Le Jardin de Verre](#) (Cholet) a un budget annuel de 900 000€ dont 200 000€ sur l'artistique, mais pas d'aide de l'Etat. Les lieux repérés auraient besoin d'être confortés mais il faut essayer d'éclater les réseaux, de pénétrer les réseaux pluridisciplinaires. Chaque lieu dédié doit tenter d'essaimer vers les lieux généralistes. Dans la majorité des lieux généralistes, les musiques traditionnelles et du monde sont représentées mais très peu y portent l'accent (majorité d'une programmation de saison, projet de médiation sur un thème musiques du monde...) L'idée d'associer des artistes musiques traditionnelles et du monde à des scènes - comme cela se fait beaucoup sur le théâtre et la danse - pourrait aider à sensibiliser le public et faire bouger les lignes et habitudes des programmeurs qui investissent peu sur le champ de la création de la musique (accueil en résidences) et médiation (actions vers les publics sur la durée). Par exemple, la [Scène de pays dans les Mauges](#) (direction Marie-Annick Mainguy) est très impliquée sur les musiques trad/mdm. Selon François Gabory (Jardin de Verre), les labels devraient être supprimés car ils hiérarchisent les lieux et de plus, l'Etat n'a pas évolué par rapport aux modèles mis en place dans les années 80 alors que le paysage a changé. Le [réseau Chainon FNTAV](#) n'a pas eu de financement de l'état depuis des années et a réussi à obtenir 30 000 euros récemment. Le comportement des DRAC est décalé par rapport à leurs moyens et les régions ont recréé des institutions calquées sur l'Etat...

Autres lieux dont les directeurs n'ont pas pu se libérer : [La Grande Boutique](#) (Langonnet), [Amzer Nevez](#) (Ploemeur), le [Théâtre de Cornouaille](#) (Quimper)...

L'Etat se désengage des conservatoires au 1^{er} janvier 2015, y compris ceux à rayonnement régional. Quid des financements des départements dans la perspective de la restructuration territoriale ?

La mise en réseau c'est aussi s'intéresser aux autres esthétiques et cela passe par de l'humain au delà des dispositifs. L'[UPCP-Métive](#) est plate-forme ressource pour les musiques traditionnelles au sein du [PRMA Poitou Charentes](#). Il est vital de donner une visibilité à nos musiques et danses dans ces réseaux. L'UPCP Métive est un lieu identifié mais ce n'est pas le cas de nombreux lieux peu soutenus qui pourraient pourtant remplir ce rôle également dans d'autres régions.

Perspectives/idées de collaborations pour mieux travailler en réseau, initiatives qui pourraient être portées ou initiées par la FAMDT et ZONE FRANCHE :

- Partir des lieux ressources car ils sont incontournables pour leur rôle de vitrine.
- Créer un orchestre éphémère mutualisé entre les diffuseurs et qui serait emblématique d'un réseau : Il serait composé de musiciens trad/mdm donnant une image ouverte de la réalité artistique de notre pays. Cela aiderait aussi à la circulation des artistes, en ouvrant de nouvelles voies, en permettant d'accéder à d'autres lieux, à de nouveaux circuits. Les musiques sont structurées de manière très régionale et nous devons décloisonner cela. Ce serait une démarche volontariste d'un réseau de scènes.
- Passer des commandes dans le domaine du jeune public car il y a peu de créations proposées par les artistes trad/mdm dans ce domaine qui permet d'intégrer les scènes généralistes.
- Création : les lieux pourraient-ils porter aussi une problématique environnementale dans une démarche écocitoyenne ? Et ouvrir ainsi la porte à de nouveaux financements, partenariats publics et privés.
- Des modèles alternatifs se développent. Exemple du festival [l'Arbre qui marche](#) en autonomie financière et énergétique qui a su trouver un public de niche mais suffisamment nombreux pour faire vivre le projet.

Faut-il encore développer le réseautage ? Tout se croise mais il y a un manque de clarté et d'efficacité dans l'action qui est trop dispersée. Au Québec, il y a seulement quelques réseaux sur l'ensemble de la musique mais qui travaillent vraiment ensemble avec des outils disponibles qui permettent de mutualiser. Il faut passer par un circuit de création pour commencer (coproduction).

Les musiques qui sont diffusées dans les « chemins de traverses » ont beaucoup de mal à percer car les artistes programmés par les scènes mieux dotées financièrement doivent être connus du grand public. Exemple de la chanteuse de fado qui mobilisera un public nombreux plus facilement qu'un artiste innovant originaire du Portugal dans une esthétique de "brèche". C'est le même débat dans le jazz, il y a méconnaissance de ces projets artistiques par le public et les programmeurs.

De façon générale, il y a plus de moyens investis pour la création en théâtre et en danse qu'en musique. Le cirque contemporain se voit aussi doter de moyens non négligeables depuis plusieurs années.

La FAMDT pourrait aider à promouvoir le concept "Folk me l'm famous" inventé à Chalon-sur-Saône. C'est un mouvement de musiciens qui défendent des propositions artistiques assez radicales, rock n'roll. La proposition passe bien dans les SMAC (Scènes de Musiques Actuelles) et c'est une façon d'intégrer ce réseau qui reste majoritairement inaccessible aux artistes trad/mdm. Pourquoi ? Problème de mépris des élites envers les musiques traditionnelles populaires ? Problème de formation/connaissance de ces esthétiques chez les programmeurs ? La FAMDT pourrait proposer des sessions de formations musicales aux programmeurs de la FEDELIMA et lutter ensemble contre le cloisonnement du secteur culturel. Par ailleurs il y a très peu de chargé(e)s de diffusion capables de promouvoir et valoriser les musiques traditionnelles... La formation de tous est à développer. Le compagnonnage d'artistes par des artistes confirmés est à

encourager. Les lieux dédiés peuvent apporter une expertise sur la médiation culturelle et aider les organisateurs à s'y retrouver dans la multitude de propositions. La densité de spectacles s'est accrue : attention à ne pas multiplier les créations qui ensuite n'ont pas de débouché en diffusion.

Propositions

- **Structurer et développer un regroupement de scènes** (salles dédiées et autres lieux généralistes volontaristes) pour porter/coproduire un nouveau projet en commun qui pourrait être:

- soit un projet musical d'une équipe artistique constituée, déjà structurée
- soit un orchestre éphémère qui ouvrirait de nouvelles perspectives de diffusion à tout le réseau et aurait une portée symbolique emblématique de tout un secteur (opération de communication nationale)

- **Repérer et aider des initiatives originales**

Exemple : "Folk me l'm famous" créée à Chalon-sur-Saône qui commence à tourner sur le réseau national des SMAC (Scènes de Musiques Actuelles) et pourrait s'étendre à tous les réseaux généralistes.

- **Enrichir le site de la FAMDT avec :**

- un état des lieux des dispositifs d'aide à la création/diffusion par région
- un répertoire des lieux dédiés sous forme de fiches signalétiques pratiques détaillées dont des infos sur la spécificité de chaque lieu (ex : orientation recherche musicale ou scénographie, ou technique audiovisuelle...), ses caractéristiques et possibilités d'accueil, ses moyens, ses calendriers, etc...
- une liste de diffusion partagée pour mieux mettre en valeur les projets au niveau national

- **Organiser un ou des rendez-vous annuel(s)** qui permettrait aux lieux d'échanger sur des projets de coproduction. Nb : difficile de rajouter des contraintes dans des calendriers déjà chargés.

Il est donc préférable de caler des réunions-ateliers au sein d'événements nationaux, régionaux ou de réseaux pré-existants (Au fil des voix, Babel Med, Villes des Musiques du Monde, NoBorder, Rencontres à l'ouest.....)

- **Missionner les lieux membres** inscrits sur d'autres réseaux pour valoriser les projets trad/mdm dans leurs réunions.

Exemple : François Gabory et Maurice Cosson proposent de se faire le relais au sein des rencontres artistiques régionales respectivement Réseau Chainon et PCGO (Partenaires Culturels Grand Ouest). Réseaux à contacter : le [G19](#) en Poitou-Charentes et les fédérations régionales du Réseau Chainon.

- **Développer la formation des chargés de diffusion et des chargés de programmation** de notre secteur à travers des actions de sensibilisation adaptées aux attentes.

- Sur la question de la labellisation, les points de vue diffèrent au sein de l'atelier. Pas de consensus : réflexion à poursuivre, nouveau modèle à inventer qui soit plus pertinent.

ATELIER 2 : VISIBILITE ET VALORISATION DES ARTISTES

Animé par Bernard Guinard et Maureen Largouët, FAMDT

Rapporteur : Hervé Batteux, Tam-Tam Production

40 personnes présentes

Le festival [Au fil des voix](#) (Saïd Assadi) permet la visibilité des artistes et pose deux critères principaux pour être programmé : avoir une actualité de sortie de disque dans l'année et être entouré professionnellement (tourneur ou producteur). Le festival s'est développé et connaît aujourd'hui d'importantes retombées médiatiques grâce notamment au fait que les médias sont intéressés par les nouvelles créations et les sorties de disque. Pour chroniquer un disque, les journalistes ont besoin de voir le spectacle... Par ailleurs, le Festival Au Fil des Voix a la particularité d'associer de nombreux producteurs, dans un souci de coopération.

Pour les participants autour de la table, il est unanime de constater que la sacro-sainte date parisienne est toujours essentielle, voir indispensable, pour accéder aux médias. Concernant le disque, la question récurrente est de savoir sur quels labels peuvent aller les musiques traditionnelles et du monde. Le disque est encore nécessaire puisqu'il ouvre des portes : il permet un accès à la presse, qui permet une programmation, qui permet un accès à la presse... La musique en ligne et la présence sur internet sont également vitales : « *How many click ?* » est la question souvent posée aux artistes dans les salons professionnels.

L'une des difficultés repérées est la grande diversité des réseaux qui disposent de moyens très différents : de nombreux artistes des musiques traditionnelles et des musiques du monde ne sont pas outillés face aux grosses têtes d'affiches de la Word Music.

Le 360° est un fonctionnement issu de la nécessité de diversifier les activités pour avoir une viabilité économique. (« les bras de Shiva »)

Comment développer la carrière de l'artiste sans date parisienne ? Il faut prendre en compte l'échelle du territoire. Il est nécessaire de calibrer les moyens selon les projets et le sens qui leur est donné (concerts en appartements, réseaux pluridisciplinaires, SMAC, MJC...) Il y a une logique à trouver pour chaque projet.

Concernant la distribution du disque, l'exemple d'« [Auvergne diffusion](#) » est évoqué. Cette structure a été créée en 2010 par l'AMTA (Auvergne) qui a décidé de séparer sa partie commerciale du reste de son activité. La création de la nouvelle entité et le développement de points de vente sur le Massif Central permet aux porteurs de projets de diffuser leurs productions sur le territoire auvergnat (en plus de la vente en ligne et sur les festivals).

Il ne faut pas opposer distribution locale, nationale, internationale. Tout projet doit être pensé et développé selon l'échelle qui lui correspond le mieux.

L'étiquette, le « genre » artistique peut enfermer et empêcher la circulation du projet, c'est pourquoi il est nécessaire de toucher les lieux pluridisciplinaires. Ronan Le Gouriérec explique que le spectacle « Les Allumés du Chalumeau » a été programmé lors de « Région en scènes Pays de Loire » mais n'a pas pu accéder au festival national Chainon Manquant car il n'était pas adapté selon les programmeurs (« *trop barré* »). Il a accédé au réseau pluridisciplinaire grâce à une proposition destinée aux enfants. Les programmeurs sensibilisent le public sur la marionnette, la danse contemporaine... mais très peu sur les musiques. Le discours « *nous n'avons pas accès aux scènes* » est partagé par tous les artistes : il faut faire travailler ensemble les programmeurs et les artistes pour créer de la synergie. **L'intérêt des musiques trad/mdm est qu'elles sont connectées aux pratiques et donc aux territoires.** Quelques réseaux pluridisciplinaires : Chainon/FNTAV, PCGO, Ancre, Voisinages...

Plus ces musiques auront accès aux médias, plus il y aura de retombées et plus les programmeurs seront confiants. Par exemple pour France Inter, Philippe Val est plutôt opposé aux musiques traditionnelles...

Les revendications doivent donc se faire auprès des médias et des pouvoirs publics via les têtes de réseau. **Le travail de lobbying doit se faire à toutes les échelles pour être plus efficace, chacun doit être actif et sensibiliser à son niveau.**

La FAMDT et Zone Franche font ce travail de lobbying politique et médiatique. La question des quotas à imposer aux médias publics peut être intéressante à poser au CSA. La **sensibilisation des élus** doit se faire en permanence, d'autant plus pour les nouveaux qui viennent d'arriver. La **sensibilisation des programmeurs** est aussi importante.

Il est intéressant d'associer les musiques traditionnelles et du monde et d'éviter l'opposition entre les deux ; **dans les pays autres que la France cette distinction n'existe pas.**

Enfin, il ne faut pas oublier la question du public. L'artiste qui tourne dans les SMAC amène généralement son public avec lui alors que ce n'est pas le cas de l'artiste trad/mdm.

ATELIER 3: LES MODELES ECONOMIQUES ET ORGANISATIONNELS DES ARTISTES

Animé par Fabienne Bidou, ZONE FRANCHE

Rapporteurs : Julien Dinael, Hocine Diffusion, et Philippe Berthelot, FEDELIMA

21 personnes présentes

Problème de la crise actuelle de la diffusion : une profusion de propositions artistiques qui doivent trouver à se diffuser dans des circuits à la capacité d'absorption plus limitée. Comment réussir à faire connaître son projet au milieu de cette offre pléthorique ?

La structuration juridique

Autour de la table il y a uniquement des associations (dont 1 groupement d'employeurs) et 1 SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). La forme associative est la forme la plus simple à mettre en œuvre mais elle ne correspond pas forcément à une réalité de travail (rôle du bureau...). Les « tourneurs » sont souvent structurés en société mais souvent à un certain niveau de développement économique.

La structuration juridique d'entreprise doit être au service du projet et refléter ses réalités. Il est nécessaire d'anticiper la structuration avant le démarrage de l'activité car s'il n'y a pas de structuration il n'y a pas de possibilité de développement.

Les métiers de Manageur, développeurs, tourneurs

Par rapport au tourneur, le développeur d'artistes se situe plus dans la catégorie de l'émergence et de la niche esthétique. Son travail avec l'artiste se place dans une relation de permanence et dans la durée, une structuration du travail plutôt horizontale. Il y a un besoin de positionner chacun dans le projet artistique, la place de l'artiste par rapport aux personnes qui l'entourent. Le développement de la pluralité des métiers et des activités est une constante depuis plusieurs années (les artistes sont aussi chargés de diffusion, les chargés de production sont aussi parfois techniciens manutentionnaires...). L'idéal économique pour un développeur serait de travailler autant avec des artistes émergents qu'avec des artistes reconnus.

La solidarité professionnelle et inter personnelle

Pour faire face aux difficultés de diffusion, une solidarité informelle semble se mettre en place : échange de réseau, décroisement. Les artistes alternent les sources de financement, diversifient les activités, passent du contrat d'engagement direct au contrat de cession via une structuration juridique en « autoproduction »...

Cependant les marges sur les contrats de cession sont souvent trop faibles pour financer le fonctionnement de la structure. Le fonctionnement concurrentiel et de marché non régulé établit un fossé entre les tarifs des têtes d'affiches qui sont peu remis en cause et les tarifs des artistes émergents qui sont systématiquement négociés au rabais.

Problème de critères d'accès aux financements et dispositifs de subventions

L'exemple de pré-achats pour demander une subvention DRAC (aide aux ensembles et collectifs de musique) : Il y a très peu de pré-achats dans le secteur musical trad/mdm.

Les aides à la création poussent à la création (tous les deux ans) alors qu'il faut sortir de ce tout créatif pour mettre l'accent sur la diffusion.

Pour réussir à influencer sur ces critères, il faut siéger dans les commissions du CNV, des sociétés civiles...

Créer des modèles économiques de coopération entre artistes, développeurs, chargés de production et autres acteurs de la filière

Comment l'engagement, l'investissement auprès d'un artiste émergent peut s'inscrire dans un développement durable et faire que l'artiste ne parte pas vers des grosses structures lorsque sa carrière « décolle » ? La contractualisation n'est encore que trop

marginale. Il est nécessaire de sensibiliser les artistes à l'intérêt et au rôle du management.

Même si l'ouverture aux autres réseaux est de mise, elle n'est pas contradictoire avec le fait de poser une éthique de solidarité de corporation au sein du secteur des musiques traditionnelles et du monde.

De plus il faut rappeler que le public est le moteur principal du développement d'un projet et qu'il est donc nécessaire de communiquer auprès de lui et le fidéliser.

Mettre en place une liste de diffusion des chargés de production en musiques traditionnelles et musiques du monde afin d'échanger sur le réseau, de mutualiser des connaissances des idées... Dans un secteur de plus en plus tendu et concurrentiel il faut réussir à travailler ensemble. « L'union fait la force ».

Interventions de la salle & conclusion

- Nécessité d'élaborer un message commun
- Idée de créer un fonds dédié aux musiques trads et du monde qui pourrait trouver un financement via les sociétés civiles.
- Pour la suite de la réflexion : faire des plus petits groupes de travail. C'est ce qui était prévu au départ mais il y a eu plus de participants que prévu donc cela n'a pas été possible. A prendre en compte pour une prochaine rencontre.
- Au sein même des réseaux des échanges et des solidarités doivent exister entre les diffuseurs et les adhérents intéressés par la diffusion. Selon Fabienne Bidou, Zone Franche fonctionne parfois comme un marché et ce n'est pas gênant. Les acteurs ne doivent pas adhérer seulement pour ce motif mais pour des valeurs militantes et politiques. Les rencontres de ZF servent aussi à présenter des projets artistiques.
- Patrick Avril de la [SACEM](#) rappelle l'existence du site « [monprojetmusique.fr](#) » qui regroupe une centaine de dispositifs de financement des sociétés civiles. La SACEM propose une [aide à l'autoproduction](#) pour les deux premières autoproductions. Le problème est que l'autoproduction devient la norme, ce qui fragilise l'artiste qui n'est pas soutenu par une structure.
- Philippe Berthelot de la FEDELIMA interpelle sur les problèmes de terminologie, les nécessités de déconstruction pour ne pas s'y enfermer. Les musiques ont été dénommées par l'institution et/ou le marché ; le terme « musiques actuelles » est un terme globalisant et fourre-tout qui n'a pas de signification artistique. La dénomination ou labellisation « SMAC » recouvre des situations et des projets très différents; les lieux SMAC qui sont en forte visibilité et dans une perception commune des producteurs et de nombreux artistes qui les considèrent comme représentatifs d'un modèle SMAC, sont à peine 20%. De la même façon que plus de 70% des producteurs sont inconnus de la profession organisée et présente dans les instances de redistribution telles que celles du [CNV](#).

Concernant les propositions d'actions, Bernard Guinard fait savoir que la FAMDT est d'accord pour créer une liste de diffusion des chargés de production des musiques trad/mdm, mettre en ligne des informations sur les financements de projets, sensibiliser les diffuseurs (partenariat Chainon, Babel, Au fil des Voix...) et que la « commission spectacle vivant » de la FAMDT est un outil qui peut aider à coordonner les actions et continuer d'avancer concrètement.

>> Pour poursuivre le travail, rendez-vous à Brest le **jeudi 11 décembre 2014** pour la rencontre professionnelle organisée par Bretagne(s) World Sounds et Spectacle vivant en Bretagne dans le cadre du festival NoBorder#4 : « **La programmation des musiques populaires du monde** ». Une rencontre conviviale de découvertes musicales et d'échanges professionnels pour renforcer sa veille et enrichir ses réseaux : découvertes et écoutes, parcours d'artistes, échanges de pratiques professionnelles.